

**COMMUNIQUÉ**  
Pour diffusion immédiate

## **RÉVISION DU PLAN DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES : PRÉSENTATION EN LIGNE ET CONSULTATION ÉCRITE DE 32 JOURS**

**Granby, 12 janvier 2022** – Après plusieurs mois de recherches, de rédaction et de mise à jour des données, la MRC de La Haute-Yamaska est maintenant prête à présenter à la population son projet de Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) révisé et son plan d'action à l'occasion d'une consultation publique. En raison des exigences sanitaires en vigueur, le processus de consultation ne se tiendra pas en présentiel, mais plutôt en ligne avec une présentation vidéo du projet, suivie d'une consultation écrite de 32 jours.

Afin de présenter le projet de PGMR 2022-2028, la MRC mettra en ligne une vidéo de présentation le jeudi 27 janvier 2022 au [GENEJETER.COM/PGMR](https://GENEJETER.COM/PGMR) et sur son [compte YouTube](#). Le sommaire du PGMR est disponible au même lien. Les citoyennes et citoyens de la Haute-Yamaska pourront donc visionner la vidéo à leur aise et y découvrir les grandes orientations et le plan d'action rassembleur qui sera mis en œuvre pour la période 2022-2028. Adopté par le conseil de la MRC le mercredi 13 octobre 2021 dernier, le nouveau projet de PGMR permettra à la Haute-Yamaska de réduire le nombre de matières envoyées à l'enfouissement et d'augmenter la récupération des résidus.

### **CONSULTATION ÉCRITE ET DÉPÔT D'UN MÉMOIRE**

Conformément à l'arrêté 2021-054 du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, pendant les 32 jours de consultation suivant la publication de la vidéo, toute personne peut transmettre des commentaires écrits, par courriel à [pgmr@haute-yamaska.ca](mailto:pgmr@haute-yamaska.ca) ou par courrier au 76, rue Dufferin, Granby (Québec) J2G 9L4, soit **jusqu'au 28 février 2022, à minuit**.

Les personnes, groupes et organismes qui le désirent peuvent également déposer un mémoire jusqu'à la même date aux bureaux de la MRC de La Haute-Yamaska ou le transmettre par courriel aux coordonnées susmentionnées. La consultation publique sera finalisée par le dépôt et la publication d'un rapport de consultation.

Pour en savoir plus sur le processus de révision du PGMR et sur les étapes à venir, rendez-vous au [GENEJETER.COM/PGMR](https://GENEJETER.COM/PGMR).

– 30 –

Source : Gabrielle Lauzier-Hudon  
Coordonnatrice aux communications  
MRC de La Haute-Yamaska  
[glauzierhudon@haute-yamaska.ca](mailto:glauzierhudon@haute-yamaska.ca)  
450 378-9976, poste 2276